Chap.



SERMON TRENTE-DEVXIESME.

II. TIMOTH. chap. IV. vers. 8.

viii. Quant au reste, la couronne de instice m'est reservée, laquelle me rendra la Seigneur, iuste iuge, en cette iournée la, & non seulement a moy, mais aussi a tous ceux qui auront aime son apparition.

HERS FRERES; La haute opinion que l'homme a de foy-mesme est la cause de la plus grand' part des erreurs i il tombe en la religion. Mais entre

où il tombe en la religion. Mais entre tous les fruits de cette amere racine, a pene y en a-t-il aucun plus mauvais & plus étrange, que la presomption, que nôtre vanitè nous inspire, de nous imaginer que nous soyons capables de meriter quelque chose envers Dieu. Cette pensée ne peut estre née que dans un esprit, où l'orgueil avoit étouffe toute la connoissance & de Dieu &

Digitized by Google

sur l'Ep. 11. aTimathée.

de nous mesmes. Et vous le connoistres Chap. aisément, si vous consideres avec attention, quelle est la vraye & propre raison du merite; Elle enclost évidemment deux conditions; L'une, que ce soit une chose que nous ne deussions . pas; & l'autre, que ce soit une chose utile a celuy qui la reçoit de nous. Car pour la premiere condition, en faisant ce que nous devons, il est clair que nous nous acquitons simplement de l'obligation, que nous avions a le faire; mais nous n'acquerons par là aucune obligation sur celui, a qui nous avons rendu ce devoir. On se moqueroit d'un debiteur, qui pour avoir payè son creancier pretendroit de l'avoir obligé a luy donner une maison, ou un Royaume, & s'il étoit si extravagant, que de l'actionner pour s'y voir condamner en vertu du payement, qu'il luy a fait de sa dete, il n'y a point de iustice qui ne le debourast d'une pretension si deraisonnable, & qui ne condamnast son action, non seulement comme iniuste, & mal fondée, mais mesme comme folle & ridicule. l'aioûte que pour meriter il faut que

Chap.

que la personne avec qui nous agissons eust besoin du service que nous luy rendons: étant clair que dans l'ordre d'une exacte iustice, ce qui nous est inutile, & dont nous ne tirons aucun fruit, ne nous oblige point. S'il ne me revient rien de vôtre travail, ie ne vous en dois tien non plus. Il en faut demander le loyer a celuy qui en a recueilli le fruit, & non a moy, a qui il n'a de rien fervi. Certainement il est donc impossible a parler propremét, & en demeurant das la vraie & naive signification des termes, que l'homme en quelque forme,& en quelque état, que vous le conceviès? merite aucun bien de Dieu, premierement, parce que nous luy deuons tout, Car étant ses creatures, qui avons receu de sa bonte tout ce que nous avons d'estre, de vie & de mouvement, il est clair qu'il ne peut sortir de nous aucun bien; que nous ne luy devions; secondement, parce qu'étant parfaitement & éternellemet heureux en loy melme, il n'a nul besoin de nos services,& il ne luy revient a vray dire aucun fruit ni profit de routes nos œuvres; comme le Pfalmiste

fur l'Ep. 11. a Timothèc. Plalmiste le reconnoist humblement, Chap. quand il dit parlant au Seigneur, Mon bien ne vient point iusqu'a toy. Mais quel- Plean. que claire que soit certe verite, elle n'a 16. 2. pas laisse d'estre contestée & combatuë dans le monde, & nommément dans l'Egliso Romaine; où l'erreur du merite a treuve plusieurs avocats, qui entre les autres moyens, dont ils se servent pour l'établir, abusent particulierement de ce passage de l'Apôtre, que nous venons de vous lire, pour estre, s'il plaist au Seigneur, le suiet de cette action. C'est ce qui nous oblige a le considerer plus exactement. Il vous peur souvenir, que nous en commençasmes l'exposition dans le dernier de nos exercices, & expliquasmes quelle est cette couronne de instice reservée a S. Paul. Maintenant nous avons a examiner ce qu'il aioûte, que le Seigneur, suste suge la rendra en cette sournée là & s luy, & a tom coux qui auront aime son apparition. Le sens en est clair, & il n'y a point de parole en cette proposition de l'Apôtre, qui ne soit connuë a ceux, qui ont étè nourris dans l'école de l'Evangile.

l'Evangile. Vous savés premieremene Chap. que Iesus Christ est le Seigneur dont il TV. parle. Outre que c'est le nom que luy donnent ordinairement les écrivains dunouveau Testament, la qualité de insteinge, qui est icy aioûtée, ne vous permet pas d'en douter. Cat c'est luy Ad. 10. qui est ordonne de Dieu pour estre iuge des vivans & des morts, comme S. Pierre nous l'apprend expressément dans les Actes; selon ce que disoit le Seigneur luy mesme, que le Pere a donne tout ingement au fils. Et quant a l'éloge de luste, qui est aioûte, il luy apartient si proprement, que les Apôtres disent quelquefois simplement le luste pour signifier lesus-Christ; Vous aves renie le Iuste (dit S. Pierre aux Iuifs) & S. Etienne pareillement, Vos Peres ont mis a mort ceux qui ont predit l'avenement du luste, c'est a dire du Messie; & Ananias a S. Paul, Le Dieu de nos Peres t'apreordonne 14.67. pour connoistre sa volonte, & pour voir le

iuste (c'est adire le Christ) & pour ouir la voix de sa bouche. En effet, si vous le considerès, soit en general a l'egard de sa personne, & de ses natures, soit en particulier

particulier a l'égard de sa qualité de chap. Juge, dont il est icy question, il est évi- iv. dent qu'il est le seul, qui puisse & doive estre vraiement appellè iuste. Car pour sa personne, entant que Dieu, il est la bonte & la iustice mesme, & entant qu'homme, il a parfaitement accompli toute iustice; ne se treuvant en luy aucune tache, ni aucun defaut; & étant de plus l'unique auteur de la iustice de tous ceux, qui seront iustifiès devant Dieu. Et quant a sa charge de Iuge, il l'exerce avec une droiture, & une puretè souveraine, sans faveur, & sans haine, sans acception de personne, iugeant chacun selon les saintes & équitables loix établies par son Pere, & publiées par ses Ministres, & consignées dans son Evangile, sans avoir égard aux choses, qui sont hors des causes, dont il s'agit. Vous entendès bien encore quelle est cette iournée, en laquelle l'Apôtre dit que le inste juge luy rendra la couronne, qui luy est reservée. Car c'est son style de nommer ainsi par excellence ce grand & terrible iour, le dernier du siecle, qui finita le temps,&

Partie I I. commen- G_{Q}

commencera l'eternité, auquel le Seichap: gneur lesus viendra des cieux assis sur IV. le trône de sa gloire pour iuger tous les hommes en iustice, leur prononcant leur dernier arrest, ou de condamnation, ou d'absolution; comme quand il disoit cy devant; qu'il étoit persuade que le Seigneur est puissant pour garder son depost insqu'a cette iournée là; & quand ı 8. 1. Theff. Seigneur en commission de treuver misericorde envers les il prioit Dieu de faire la grace a Onesiencore, Vous n'estes point en tenebres (dit il aux fideles de Thessalonique) de sorte Hebr. que ce iour là vous surprenne. Et c'est, 2 10.25. mon avis, en la mesme sorte qu'il faut prendre ce qu'il dit aux Hebreux, qu'ils voient approcher le iour; c'est a dire le dernier four, le jour du Seigneur. L'Apôtre dit donc que ce sera dans la lumiere de ce grand jour, au milieu de l'assemblée de tous les hommes, & de tous les Anges, a la veuë du ciel & de la terre, que le Seigneur luy rendra cette belle & glorieuse couronne, qui luy est reservée dans les cieux; c'est a dire, en un mot, qui luy donnera alors

l'immortalité.

l'immortalité, le refluscitant des morts, Chap. & le rendant eternellement bien-heureux en corps & en ame. Mais il aioûre pour la consolation de Timothée, a qui ilécrit, & pour la nôtre, que ce souverain Seigneur fera le mesme prefent a tous les vrais fideles; Il me rendra (dit-il) la couronne de iustice; & non feulement a moy, mais außi a tous ceux,qui auront aime son apparition. Il entend par l'apparition du Seigneur, cette illustre & glorieuse manifestation du fils de Dieu, qui se fera au dernier jour, & dont il parloit au commencement de ce chapitre, disant, que lesus Christ iugera les 2. Tim. vivans & les morts en son apparition, & 4.1. en son regne, quand ce grand Roi dissipant & ancantissant par sa souveraine puissance rous les nuages & brouillards, , qui cachent maintenant les rayons de sa Maieste au monde, se fera vo r a coute chair, environne de ses Anges, adorè des Creatures, revestu d'une si haute & éclarante gloire, qu'elle contraindra les demons, & les plus obstinés ennemis de son regne de reconnoi-Are qu'il est vraiement le Roy des Rois,

468

Chap.

\$6.

Rois, le Seigneur de tous les Seigneurs, le maistre de tout l'univers, le Fils eternel du Pere & le chef, & le Prince de toute l'Eglise, benit aux siecles des siecles. L'Apôtre nous donne icy l'amour de cette apparition du Seigneur pour une marque,& vn caractère asseuré des vrais fideles, disant ceux qui aurot aime cette apparition, pour fignifier ceux qui auront creu & vescu en lesus Christ, & qui y auront perseverè jusques a la fins étant clair qu'il n'y aura que ceux là à qui il donnera la couronne de iustices selon ce qu'il proteste luy mesme, que la volonte du Pere est, que quiconque contemple le Fils, & croit en luy, ait la vie eternelle, & qu'il le ressuscite au dernier iour; au lieu que quant a ceux, qui desobeissent au Fils, il dit que la colere de Dieu demeure sur eux. En effet, il ny a que les vrais fideles, qui aiment vraiement cette apparition du Seigneur. Car l'aimer dans le style de l'Ecriture, c'est la vouloir, la desirer, & la souhaiter; C'est avoir pour elle les sentimens, & les mouvemens, que le Scigneur nous

Digitized by Google

commande; en la regardant comme

nôtro

fur l'Ep. 11. a Timothée. nôtre delivrance, comme le iour de Chap. nôtre affranchissement, de nôtre feli- IV. citè, & de nôtre gloire; comme nôtre derniere & parfaite redemption, qui essuiera nos larmes, & finira nos combats i qui nous fauvera de tout mal, & nous comblera de tout bien, en l'attendant avec une sainte impatience, & la hastant avecque nos soûpirs, & nos desirs. Car c'est ce qu'entend le Seigneur, quand il nous commande de nous dresser Lucai. en haut, & de lever nos testes, d'autant que 28. nôtre redemption approche. C'est cela melme que fignifie S. Paul, quand il dit, que nous qui avons les premices de l'esprit, Rom. 8. Soupirons en nous mesmes, en attendant l'adoption, assavoir la redemption de nos corps. C'est le grand desir de l'Eglise, qui dit dans l'Apocalypse; Seigneur Iesus Apoc. vien, & qui prie tous les iours le Pere, que son regne viene. Il est clair que ces affections, & ces souhaits n'appartienent qu'a ceux; qui sont veritablement a Iesus Christ; qui le servent en esprit & en verite; & qui cheminent constamment dans ses voyes, en foy, en puretè, & en bonne conscience. Pour les autres,

autres, ou qui ne croient pas les mysteres de sa doctrine, mais s'en moquent

comme les profanes, ou qui faisans profession de la piete, la renient par leurs œuvres, comme les hypocrites, & les mauvais Chrestiens, il est évident qu'ils n'aiment point l'apparitio du Seigneur, qu'au contraire ils la haissent, & l'ont en horreur, & au lieu de la haster, l'éloignent,& l'aneantissent, entant qu'en

s:î 8.

eux est, comme le plus grand de tous leurs malheurs. A ceux là le jour du Seigneur est tenebres, & non lumiere;

comme dit un Prophete; & son apparition n'a pour eux que des tonnerres,

& des foudres,& un feu devorant,pour les consumer. Ce qu'elle a de lumineux,

de doux, & de souhaitable n'est que pour ses vrais disciples. Mais cela suffit, ce me semble, pour l'éclaircissement de

la doctrine de l'Apôtre; qui en revient là au fons, que le Seigneur Iesus en

cette grande iournée de son apparition

luy donnera, & a tous les vrais fideles la couronne de vie, & de gloire, qu'il

leur a promise. Defendons maintenant les paroles contre les efforts de l'erreus.

** Montrons qu'elles ne favorisent nul- Char.

lement la presomption de ceux, qui en veulent induire que les bonnes œuvres des sideles meritent proprement & veritablement la vie & la gloire eternelle, dont Iesus Christ les couronnera au dernier iour. Ils mettent premierement en consideration, que l'Apôtre dit qu'il a combatu, & acheve sa course, & puis aioûte qu'au surplus la couronne luy sera renduë. Ie répons que cet ordre montre que le combat est devant la gloire, & la course avant la couronne, ce que tous confessent; mais non que le combat ait merité la gloire, ou la course la couronne, qui est precisément ce que nous nions. La foy, & la repentance precede la remission du pechè,& la recociliation du pecheur avec Dieu; & neantmoins tous nos adversaires confessent que la foy & la repentance ne sont pas proprement maritoires de la remission du pechè, ni de la reconciliation. Ils pressent puis apres ce que l'Apôtre appelle la bien-heureuse immortalite, la couronne de la iustice; comme s'il entendoir qu'a la rigueur de la iustice, 472.

Chap.

iustice, Dieu est obligé de l'en couronner, ce qui ne seroit pas s'il ne l'avoit vraiement meritée. Mais nous montrasmes en exposant ces mots, que la couronne de la instice dans le style de l'Ecriture sainte, signifie la couronne du salut; d'où il s'ensuit bien que celuy qui la reçoit est sauvè & glorifiè; mais non que selon les loix de la iustice il ait meritè de l'estre. En troissesme lieu, ils font force sur ce que l'Apôtre parlant de Iesus Christ, entant que son remunerateur, l'appelle a cet égard un iuge iustes signe évident, a ce qu'ils disent, que la couronne de Paul, sera une retribution de sa iustice, & non un don de sa liberalitè. Car si c'étoit simplement un present, & une faveur de sa grace, il eust falu nommer le Seigneur, qui la donnera, un Prince, ou un Pere benin & misericordieux, & non un Iuste Iuge. Mais ce raisonnement ne vaut pas mieux que les autres. Car premierement, en supposant que le mot de iuste iuge, se prene icy, comme nous l'entendons dans nôtre langage commů, ce que le Seigneur estappelle iuste inge, signifiera simplement

Sur l'Ep. 11. a Timothée.

ment qu'il iuge droitement, & equita- 17. blement, selon la regle de l'Evangile, qui est la vraie loi de ce grand iugement. D'où i'avouë qu'il s'ensuit bien qu'il ne couronnera que ceux, a qui l'Evangile ordonne l'immortalité; mais non qu'il ne donnera la couronne, qu'a ceux qui l'auront meritée par la propre valeur & dignité de leurs œuvres. Car la loy Evangelique ne promet-elle la iustice, & la couronne, qu'a ceux dont les œuvres seront si parfaites, qu'elles meriteront le ciel, & égaleront la valeur de ce divin prix ? A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi, puis qu'a ce conte nul ne seroit sauve. Mais aussi est il clair, que l'Evangile sauve & iustific tous ceux, qui reconnoissant leur propre imperfection ont recours avec une foy & repentance sincere a la clemence de Dieu deployée sur le genre humain en la croix de son Fils bien-aimè. La iustice du souverain Iuge consiste donc en ce qu'il n'admettra que ceux là a la couronne de l'éternité. Il les couronnera tous fidelement, & n'en couronnera pas un autre. Il mettra en possession

Chap.

possession du salut tous ceux a qui la Loy Evangelique l'ordonne, & n'y recevra pas un de ceux qu'elle en exclut. L'œuvre de sa iustice sera de discerner ces deux sortes de personnes; de demester les fideles d'avec les infideles, en justifiant la foy des uns, & l'infidelité des autres par leurs fruits, & leurs productions, c'est a dire par leurs œuvres; sans que les persecutions, ni les opprobres ou les diffames des premiers lui puissent cacher leur piete : sans que les fards ni les fausses apparances des derniers soient capables de luy faire méconnoistre leur impieté. Voila ce que je dirois a leur obiection, si i'estois d'accord de leur interpretation. Mais i'estime qu'il vaut beaucoup mieux entendre le mot de inste selon le style de l'Ecriture, que selon l'usage des Grecs, & des Latins. Or il est clair & reconnu par tous les savans interpretes, que l'Ecriture employe ordinairement, & presque toussours le mot de iuste, pour dire non severe & rigoureux, mais doux & benin, liberal & bien faisantscomme par exemple, quand S.Ican dit, que & nous

sur l'Ep. II. a Timothée. mous confessons nos pechés, Dieu est fidele Chap. & iuste pour nous les pardonner. La iusti- IV. ce, comme nous l'entendons commu-1. Iean nément, ne pardonne pas le pechè; au 1.9. contraire elle le punit. C'est la misericorde, & la benignitè qui le pardonne. Et neantmoins Saint Iean, en disant que Dieu est iuste pour pardonner les pechès, nous montre clairement que le pardon des pechès est l'œuvre de la iustice, dont il parle. Il faut donc de necessité que la iustice, dont il parle soit la benignité & la misericorde; & qu'en disant que Dieu est iuste, il entend, comme nous dissons, qu'il est bon & benin, liberal & bien faisant. Cela mesme paroist encore clairement de ce que David au mesme lieu, où il prie le Seigneur de n'entrer point en iugement Pseau. quecque luy, d'autant que nul vivant ne 143. 1. fera iustisse devant luy, ne laisse pas de luy? dire, Repon may a cause de ta iustice. Il faut de necessité, que cette iustice de Dieu, qu'il reclame, soit sa bonte, & sa benignite; puis que c'est d'elle proprement qu'il avoit besoin, se reconnoissant pecheur, comme il fait. Et c'est encore fans

fans doute en ce mesme sens qu'il saut tre entendre ce qu'il dit ailleurs au Seigneur, Delivre moy par ta instice; & ailleurs, Poursui a déployer ta gratuité sur ceux, qui te connoissent; et ta instice sur ps. 31. ceux qui sont droits de cœur. Exprimant a son ordinaire une mesme chose en ps. 16. paroles disserentes, il appelle instice en la deuxiesme partie du verset ce qu'il

& dans l'un des Pseaumes de sa penitence, il promet a Dieu de chanter hau-Ps. 51. tement saiustice, s'il le delivre de son pechè.

avoit nomme gratuite en la premieres,

Qui ne voit qu'icy par la iustice de Dieu il entend sa benignité? Et de là vient que le mot de iustice se prend souvent dans l'Ecriture pour l'aumône; l'une des principales œuvres de la bontè & benignité; comme nous l'avons remarquè, il n'y a pas long-temps, dans nôtre derniere action. Ie dis donc que c'est en ce sens, familier aux Ecritures, que l'Apôtre prend le mot de iuste en ce lieu; & que quand il nomme le Seigneur un suge iuste, il entend un iuge benin, bon, liberal, & bien-faisant. D'où il s'ensuit tout au rebours de la pretention

fur l'Ep.11. a Timothé. tion de nos aversaires, que c'est non de Chap. la severe & exacte iustice, mais de sa bonte, de sa munificence, & de sa clemence, qu'il attand la couronne de salut qu'il s'en promet. Et ce langage est parfaitement conforme à la modestie de l'Apôtre, qui dit ailleurs, que bien qu'il ne se sentist coupable de rien, c'est a dire qu'encore qu'en sa conscience il r. Cor. seust qu'il avoit combatu & couru legitimement, neantmoins ce n'étoit pas en cela qu'il étoit iustifie; au lieu que le langage qu'on luy fair tenir en pretendant sa couronne de l'exacte & severe iustice de Dieu, est si contraire à l'humilité, & a la modestie Chrétiene, que ceux là mesme qui defendent le merite, ne voudroient pas parler ainfi, failans eux mesmes profession d'esperer leur couronne de la bonte de Dieu. Et qu'en effet le Seigneur doive iuger les fideles en la douceur de sa misericorde, & non en la rigueur de sa iustice, toute l'Ecriture le tesmoigne; comme nous le montrerons incontinent. En fin ils pressent en quatriesme & der-

nier lieu ce que l'Apôtre dit, non que

Chap.

le Seigneur luy donnera, mais qu'il luy rendra la couronne de vie:D'où ils concluent que cette couronne est non un don, ou un present donné gratuitemet, mais une recompense & une retribution, que Dieu fait a S. Paul pour quelque chose qu'il avoit receuë de luy, c'eft a dire pour ses bonnes œuvres, qui avoient merite la vie qui luy fut donnée. A cela je pourrois satisfaire en Homel. un mot, en disant ce que S. Basile l'un

75 des plus savans, & des plus eloquens autheurs de l'antiquité Chrétienne, a tres-iudicieusement, & tres veritablement remarque, que c'est la coutume de l'Ecriture de dire rendre & retribuer, pour signifier simplement donner, tout de mesme qu'elle dit souvent répondre, pour signifier simplement dire, ou parler; comine cela se voit dans une infinito de lieux dans les Pseaumes, & ailleurs; Mais sans en venir là, laissant le mot de rendre en sa signification ordinaire, ie leur accorde que la couronne de Paul a étè la retribution de son travail, le prix de sa course, le loyer de son combat; je nie seulement, qu'il l'eust meritée

fur l'Ep. 11. a Timothée. meritée par la valeur de ses œuvres. Chap. C'est un priximais ordonne par la libe- 1v. ralité de Dieu; C'est un loyer; mais établi par la pure bonté de celuy qui la donnè. C'est une retribution; mais faite gratuitement. Dieu la rendra a Paul, parce qu'il l'a promis; parce qu'il l'a voulu, non qu'aucune loi, ou aucun droit l'y oblige. S'il l'a doit, il l'a doit à sa propre bonte, qui est si grande, qu'elle ne peut laisser les moindres devoirs de ses enfans sans gratifications Il la doit a la verité de sa parole, où il la promise volontairement sans y estre tenu; Il la doit a la magnificence de sa liberalité, & a la constance de sa bonne & sainte nature; & non au merite de Paul, ou a la dignité de ses œuvres. l'estime que l'on peut aussi rapporter ce mot a ce qu'il disoit dans les paroles precedentes, que cette couronne luy étoit reservée. Dieu avoit resolu de la donner a son serviteur; Il l'en avoit as-

lence, & la gloire de cette couronne. Mais

seure dans l'Evangile de son Fils, & en sa personne; & luy avoit montre dans l'un & dans l'autre la beaute & l'excel-

17.

Chap. Mais il ne la lui avoit que montrée, 85 laissée toucher seulement, la serrant dans sontresor pour l'en souronner en son temps. Et l'Apôtre acquiesçant a son ordre l'avoit volontairement remise, & deposée entre ses mains, avec une esperance asseurée de la ravoir un iour, & d'en iouir eternellement. Et c'est pourquoy, il la appellée cy devant son depost, qu'il avoit confiè a Dieu, & qu'il attandoit fermement en son téps de la bonne foy de son depositaire toutpuissant. Maintenant donc elle lui est reservée; le dernier iour, c'est a dire, le terme venu, elle lui sera renduë. Maintenant Dieu la garde dans le ciel; Alors il la tirera encore une fois de son tresor, mais non pour la montrer simplement a son serviteur, comme la premiere fois, mais pour l'en saisir, & l'en rendre paisible & heureux possesseur a iamais. Il acquitera sa promesse,& contentera nôtre esperance; nous rendant pour toute éternité ce grand bien, qu'il nous avoit desia done en son Fils; mais qu'il nous fait esperer pour un temps, avant que de nous en faire iouir pour toùiours.

sur l'Ep. I I. a Timothée.

touliours. Ainsi voyés vous, mes Freres, Chap. qu'il n'y a rien dans toutes ces paroles del'Apôtre, qui favorise le pretendu merite des œuvres des hommes. En effet comment le Ministre, & l'oracle de la verité edifieroit-il icy ce qu'il a détruit & foudroyè en tant d'autres lieux ? Vous voulés qu'il fasse icy Dieu debiteur d'une creature pechercse; Comment peut-il avoir une pensée si basse & si indigne de cette maieste souveraine, lui qui enseigne clairement ailleurs que Dieu ne doit rien a nulle creature, quelque haute, & excellente, & pure & sainte, que vous puissiés vous Pimaginer ? Qui est ce dis-il) qui luy a Rom. donne le premier, & il luy sera rendu? Il n'appelle pas seulement les hommes de laterre; il defie mesme les Anges du Ciel, & en un mot, toutes les creatures depuis les plus basses insques aux plus hautes; & leur demande, s'il se treuve quelque personne en quelque endroit de l'univers, qui ait donne le premier a Dieu, c'est a dire qu'il proteste hautement, qu'il n'y a pas un homme, ni pas un Ange, qui puisse sans Patie II. une

482

Chap.

une extresme impudence se vanter d'a3 voir donné le premier quelque chose a Dieu. Dieu donc selon l'Apôtre donne toûiours a ses creatures: A proprement parler, il ne leur rend rien; parce que celuy qui rend a receu le premier de celuy a qui il rend, il paye ce qu'on luy a prestè; au lieu que Dieu n'a rien receu d'aucun, puis que nul ne luy a donné le premier. Quand il couronne ses Anges de gloire & d'immortalitè, il leur donne purement du sien; il ne leur rend rien du leur. Quand il les laisseroit dans leur simple estre, quand au lieu d'y aioûter, il leur ôteroit cet estre mesme qu'ils ont, il ne leur feroit point de tort. Car quelle loy l'oblige ou a leur enrichir, ou melme a leur laisser cet estre qu'il leur a donne de sa pure liberalité? Certainement la seule bonte de ce souverain Seigneur est la loy de toute sa conduite avecque ses creatures, ie dis mesme avec les plus faintes, & les plus pures de pechè. Ecoutès ce qu'il dit en sa loy; le fai(ditil) misericorde en mille generations a ceux qui m'aiment, & qui gardent mes com-

Exed. 20.6.

ent, & qui gardent mes commandemens.

Digitized by Google.

sur l'Ep. 11. a Timothée. mandemens. Si ceux qui accomplissent Chap. La loy meritent ses biens, & ses faveurs, il leur fait iustice; il ne leur fait pas misericorde, quand il les traitte bien. Et neantmoins il appelle icy les biens qu'il leur fait des misericordes. Confesses donc, que suppose mesme que vous eussiès parfaitement accompli la loy, toûiours n'auriés vous rien merité envers Diew. Et nôtre Sauveur nous l'enseigne expressément ainsi, & en apporte une raison tres claire, & tres convaincante; Quand vous aurés fait (dit-il) Lucitoutes les choses qui vous sont commandées, 10. dites, Nous sommes serviteurs inutiles, d'autant (aioûte il) que ce que nous étions

parce que nous l'avons fait, c'est a dire parce que nous n'avons rien fait que nous ne deussions faire. Il est évident que celuy qui fait ce qu'il doit s'acquit-te; mais il ne merite rien; s'il ne l'eust fait, il eust manquè a son devoir, & eust merite la malediction. S'il l'a fait, il s'est

acquitte de son devoir; & le plus qu'il

Sermon X X X 1 1. 484 faisant ce qu'il devoit, il se garantit de Chap. l'infamie & de la pene que merite celui, qui ne le fait pas. Que si outre cette impunite, Dieu luy donne quelque autre bien, il le doit non a aucun sien merite; mais a la feule grace de ce bon & fiche Seigneursqui par le pur mouvement de sa benignitè, sans y estre obligè, ni par l'ordre d'aucune loy, ni par l'interest d'aucune utilité qu'il ait receuë de ses creatures, prend plaisir a épandre ses richesses sur elles, & a communiquer les biens de ses tresors a ses ferviteurs. Que si les saints mesmes, s'il y en avoit entre les hommes, qui n'euffent iamais pechè, apres avoit, accompli exactement tous les commandemens de Dieu, sans manquer a un seul, seroient neantmoins obligès de se reconnoistre serviteurs inutiles, & qui n'ont rien fait que ce qu'ils devoient faire; je vous prie quel nom devons nous

Digitized by Google

donner a la vanité de ceux, qui étans conceus & nés en pechè, qui ayant fait long temps la guerre a Dieu dans l'erreur de leur ignorance, qui en ayant été delivrès par une haute & incom-

prehensible

485

prehensible misericorde, & racherès Chap. par le sang propre du fils de Dieu, qui ayant été appellès & sanctifiès par le don gratuit du Saint Esprit, qui ayant couru, combatu, & perseverè par la seule efficace de sa grace, qui étant mesmes tombés depuis ces grands dons en diverses fautes & infirmitès, apres ces infinies obligations qu'ils ont a la bontè du Seigneur, se vantent de meriter son ciel? d'avoir acquis son éternite,& de luy avoir rendu des services d'une valeur si immense, qu'a moins que ide comettre une iniustice, il ne peut manquer a les recompenser d'une gloire & felicité eternelle? Miserables vers, comment n'avés vous point de honte d'un langage si extravagant? Comment tant de corruption & de foiblesse, que vous sentés en vous mesmes, avec le continuel besoin que vous avès de la grace, de la faveur, & de l'indulgence de Dieu, ne vous rend-il point plus modestes? Mais je reviens a S. Paul. Vous voules qu'il ait creu avec vous que la vie eternelle soit la retribution d'une instice exacte, qui ne donne rien du Hh 3 sien,

Chap.

fien, mais rend seulement a chacun ce qui lui appartient, parce qu'il l'a meri-

tè. Mais comment peut il avoir eu cette pensée, luy qui enseigne formelle-

Rom. 6- ment que la mort est bien le gage du pechè,

c'est a dire un loyer deu au pecheur, & qu'il a bien merite, mais que la vie

zie- erer

eternelle est un don, une gratistication, un present de la grace de Dieu en Icsus-Christ? Appellés vous un don le payement qu'on vous fait de ce qui vous est deu: & quand vôtre debiteur vous rend ce que vous luy avès prestè, ou que celuy a qui vous avés loé vôtre travail, vous rend le loyer que merite vôtre service, dites vous qu'ils vous gratifient, & qu'ils vous font un present de leur liberalité? Vous voules que cet Apôtre tienne, que son travail pour l'Evangile ait étè vraiement méritoire de la gloire, dont il sera couronne, c'esta dire, qu'il en ait égalè le prix & la valeur. Mais coment peut il avoir cette creance, luy qui apres avoir meurement pefé ces deux choses ensemble, proteste ! hautement, que tout bien conte il estime

Rom. 8. que les souffrances du temps present ne sont point

Digitized by Google

point dignes d'entrer en comparaison avec Chap. la gloire a venir, qui doit estre revelée en nous? Comment a t-il presumè que ses combats meritassent cette gloire, hy qui n'a pas melme estimè qu'ils peussent estre comparés avec elle? c'est a dire qu'il a creu qu'il n'y a nulle proportion entre le bien qu'il a fait, & celuy qu'il recevra? En fin, vous voulés que Saint Paul ait tenu avecque vous, que Iesus Christ en nous donnant la vie & la gloire eternelle fera l'action d'une iustice proprement ainsi nommée, c'est a dire d'une iustice, qui ne distribue que ce que l'on a vraiement & proprement meritè. Mais comment cela, veu que ce S. Apôtre priant Dieu qu'il face 2. Tim. treuuer en ce iour là misericorde a l'un de ses amis envers le Seigneur Iesus, nous enseigne clairement que ce souverain luge fera misericorde a ses fideles? Fait on misericorde a un homme, quand on luy rend ce qui est deu a son merite, & que l'on ne peut luy refuser, sans violer le droit, & commettre une iniustice ! Et S. Iude fidele & unanime confrere de Saint Paul, ne nous commande-t-il

Digitized by Google

t'il pas d'attandre la misericorde de lesses Christ a vie eternelle. Comment sa misericorde, si c'est de sa iustice que nous la devons attandre? S. Pierre nomme pareillement le salut que lesus Christ nous donnera une grace; Esperés (dit-il) parfaitement en la grace, qui vous est apportée. ou presentée en la revelatio de lesus Christ. Comment grace, si c'est la vraye & propre retribution d'une exacte iustice, & non le don d'une benignitè gratuite? Et ce mesme Apôtre nous enseigne ailleurs que Iesus Christ en ce second avenement effacera nos pechès, qui est, comme chacun le confesse, une œuvre de misericorde, & non de iustice. vovès vous dans l'Apocalypse que les vint quatre Anciens iettoient leurs couronnes de vant le trône aux pieds du Seigneur: en reconnoissance qu'ils les tenoient de sa grace, & non de sa iustice, de la bonte, & non de leur merite. Mais c'est assés contre une erreur, que l'Ecriture condamne si clairement, que la conscience de tous fideles, & presque. de tous les hommes reiette d'elle mefme; que la raison ne peut souffrin, que

sur l'Ep. 11. a Timothée.

la seule vanire, & la seule bassesse de chap. certaines ames avares & mercenaires a mise au monde, qui mesurant Dieu a leur aune, s'imaginent folement qu'il ne donne rien pour rien, parce que c'est leur humeur d'en user ainsi; une erreur en fin, que Rome mesme n'a encore peu se persuader entierement & de tout point. Car il s'est treuvè dans ses propres écoles des plus celebres de ses autheurs, qui ont reietté l'vsage, ou pour mieux dire, l'abus de ces paroles profanes de merites de congruité & de condigni-valdes. zé: Il s'y en est treuué qui ont disputé Part. 3. que le salaire, dont Dieu couronne nos de Saer. œuures, ne leur est donné qu'en vertu de ses promesses, & que ses promesses in 2. d. mesmes supposées, il leur est deu & 27.92. rendu, non par sa seule iustice, mais Bellar. par sa seule liberalité; & que nous ne de la -faurions jamais rendre a Dieuroutes les Instifi. choses, qui luy appartienent, & que :nous luy devons, bien loin de lui pouvoir donner quelque chose d'avantage, -qui est la condition necessairement re--quise pour l'obliger par iustice a nous -recompenser; qu'entre Dieu & l'home,

il n'y a point de merites a parler pro-Chap. 1V. prement, & que ce n'est que de sa pure

liberalité que Dieu recompense nos Genebr. bonnes œuvres. Il s'y en est reuve, qui de Trin. 1.3. pag. ont dit que la iustice, que Dieu exerce 310. Gen nous couronnant, regarde la veritè

(uiv.

de ses promesses, & non la valeur de nos œuvres; que ce qu'elles reçoivent la vie eternelle se fait non par la nature de la chose mesme, mais par la seule volonte de Dieu; & que ceux là n'ont pas mal rencontrè qui disent que quand les Peres parlent de meriter la vie eternelle, ils entendent simplement par là obtenir la vie eternelle, en suite de nos bonnes œuvres, que Dieu a euës agreables. Il s'y en treuve encore auiourd'huy que le reproche qu'on leur fait d'estre de nôtre creance, n'empesche pas de soustenir hautement, que nôtre salut est tout entier l'ouvrage de la seule grace, efficace, & constance de Dieu; sentiment, avec lequel le merite des œuvres est incompatible quoy que l'on puisse pretendre au contraire. Le Concile de Trente mesme semble ne vouloir soustenir sinon que les fideles peu-

vent

sur l'Ep. 11. a Timothée. vent & doivent attandre & esperer de Chap. Dieu une eternelle retribution pour iv. leurs œuvres par SA MISERICOR- Conc.de DE, & par le merite de lesus Christ; Trent. ce qui est, a mon avis, esfacer en deux 6. can. mots tout le pretendu merite des œu-16. vres. En fin ceux là mesme, qui ont le plus opiniatrément soûtenu le merite, apres avoir combatu avecque une passion, & une animosité étrange, non la doctrine de nos Eglises seulement, mais encore les sentimens de leurs ges, qui semblent s'en estre tant soit peu approchès, venant a disputer de l'usage de leur opinion, & posant d'entrée, mais foiblement & timidement, que l'on peut avoir quelque fiance en les merites, pourveu qu'on soit asseure que ce sont vraiement des merites, & pourveu encore que l'on se donne garde de l'orgueil & de la vanité; concluent pourtant apres tout cela, qu'a cause de Bell. de l'incertitude de nôtre propre iustice, & du la iusti. peril de la vaine gloire, le plus seur est de mettre toute nôtre confiance en la seule mifericorde & benignitè de Dieu. O force invincible de la verite, qui arraches de la bouche

Chap.

bouche de tes ennemis des tesmoignages si clairs de la bonte de ce que tu nous as enseigne! & leur fais si magnifiquement reconnoistre la vanite, & l'inutilité de leur erreur! Celuy-ci nous avouë nettemét, que quelque haut qu'il ait éleve ses merites, il ne faut pourtant pas s'y fier; & que si dans l'école, il a mal traitte cette seule misericorde & benignite de Dieu, que nous defendons, il ne laisse pas de la retenir dans la pratique mesme de la piere; & qu'il estime que le plus seur est de s'y tenir. Pour moy, ie croi que c'est non seulement le plus seur, mais mesme le seul & unique moyen de parvenir au salut. Mais quad ce ne seroit que le plus seur, c'est assés pour nous obliger a le pratiquer seul. Car dans une chose de l'importance qu'est nôtre salut, & nôtre immortalitè, ce seroit une imprudence, & une folie extresme de ne pas se tenir au plus seur. D'où vous voyès, que ce pretendu merite, dont ces gens font tant d'état, est apres tout, par leur propre confession, une chose de nul usage en la pietè, d'où s'ensuit que toutes ces disputes,

493

ces raisons, & ces distinctions, qu'ils in-Chap. ventent & entassent sur ce suiet, ne sont que des bagatelles de nul fruit, & qui ne peuvent servir qu'a enfier les esprits des hommes d'une vaine presomption, & a les égarer de la droite & asseurée voye du salut, en des precipices, & en des routes, qui conduisent dás le royaume d'orgueil, c'est a dire dans l'enfer. Demeurons donc fermes dans la voye royale, celle que l'erreur mesme est contrainte de confesser la plus seure; c'est a dire la confiance en la misericorde de Dieu. Attandons tout de sa grace, sans rien presumer de nous mesmes; Donnons lui la gloire de nôtre salut tout entier, & reconnoissons que c'est elle, qui nous previent, & nous accompagne, & nous gouvetne en ce siecle, & qui nous couronera en l'autre. Prenons seulement garde a ne pas negliger les bonnes œuvres, sous ombre que nôtre bon-heur est l'ouvrage de la seule bonte de Dieu. Les bonnes œuvres ne laiffent pas d'estre necessaires, pour n'estre pas meritoires. Et c'est seulement pour les repurger du venin de l'orgueil, & du

Sermon XXXII.

Chap. 494

du levain de la presomption, & non pour en ravaler le prix ou l'utilité, que nous avons parlè contre l'erreur du merite. Car pourveu qu'elles laissent a la bontè, & a la grace de Dieu l'honneur, qui luy appartient, nous reconnoissons volontiers leur excellence, & leurnecessité. Elles sont les fruits de la foy, les effets de l'election, les marques de l'adoption, les livrées du Christianisme, les preuves de nôtre iustice, les premices de la vie celeste. C'est par leur lumière que nous glorifions Dieu, & quenous edifions les hommes, & que nous asseurons nos consciences en la paix & en la ioye de Iesus-Christ. C'est par elles, que le souverain Iuge iustifiera la sentence de nôtre bon-heur. C'est par elles qu'il nous separera d'avecque les étrangers de son salut; l'avouë qu'elles ne sont pas proprement la cause, qui nous fera regner avecque luy; mais tant y a qu'elles sont le chemin, qui nous Conduit en son Royaume. Quiconque pretend d'v parvenir par une autre voye, s'abuse & se perd; Et si elles ne meritent pas le ciel, tanty a qu'elles le reçoivent

fur P.Ep. 11. a Timothee. 495 reçoivent de la liberalité de Dieu. Plus Chap. cette bonte de Dieu est grande, plus en devons nous avoir de reconnoissance. Quelle amour, quelle obeissance, quelle fidelité, & quels services ne devons nous point a un Diet, qui sans y estre oblige, ni par son interest, ni par nos merites, de sa pure bonte & grace nous appelle a un si grand salur? Car il nous y appelle tous , Freres bien aimés. La couronne de sa iustice n'est pas seulement pour S. Paul. Il la rendra (dit-il) a tous seux qui auront aime son apparition. Iln'excepte personne. Tous ceux qui aimeront son apparition, auront part en sa gloire; Si l'amour du monde. & la convoitise de la chair,& la figure de ce fiecle arreste & charme vos sens, & vous empesche de pensera la venuë du Fi.s de Dieu, d'en estre rouche, & de la desirer, c'est vôtre folie, ou vôtre passion, qui vous prive de sa couronne. Il a assés de biens pour nous tous, si nous avons le courage de les admirer, & de nous preparer au grand iour, auquel il en fera la distribution. Au reste l'Apôtre ne parle icy que de la couron-

23.

Chap ne que le Seigneur nous donnera en son apparition, parce que ce iour la achevera nôtre bon-heur, & le mettra au dernier & souverain point de sa perfection. Ce n'est pas qu'entre cy & là les ames des fideles au sortir d'ici bas, ne soient déia receuës au ciel, en la iouissance d'un tres-heureux repos, d'une consolation tres exquile, & d'une gloire aussi grande, qu'elles en sont capables en cet état là, comme il paroist par l'exemple du Lazare, du bon larron, & des esprits consommés, qui nous sont representés dans le livre de l'Apo; calyple, & par la doctrine de S. Paul, nous asseurant que si nôtre habitation ter-1. Cor. restre de cette loge est detruite, nous avons un edifice de par Dieu, une maison eternelle dans les cieux, laquelle n'est point faite de main, & que nous serons avecque le Seigneur, quand nous serons étrangers de ce corps, & en fin par son affection telle, Phil. 1. qu'il desiroit de deloger pour estre avec Christ. Mais parce que nos corps, qui font partie de nôtre estre, demeureront durant tout ce temps là dans une triste & pitoyable condition, fans vie, fans mouvement,

sur l'Ep. 11. a Timothée. mouvement, & sans forme, sous la puis- Chap. sance de la mort, il est évident que nôtre bonheur ne sera parfait qu'au iour que cette partie de nôtre nature étant relevée, & parée du ioyau de l'immort talire, nous serons tout entiers mis en la possession de l'eternité. C'est pourquoy S. Paul icy & souvent ailleurs, nous ramenea ce grand iour, comme au comble de nôtre perfection, & de nôtre bon-heur. Ioint que le temps de l'apparition du Seigneur nous étant incerțain, il veut que chacu de nous se le propose comme prochain; & que nous l'attandions par, tout, parce que nous ne favons pas le point où il nous doit surprendre. Chers Freres; selon cette sainte doctrine de l'Apôtre aimons la glorieuse apparition du Fils de Dieu. Ne remettos point ce devoir au temps mesme qu'il apparoistra. L'Apôtre dit qu'il distribuera ses couronnes, non a ceux qui aimerontalors son apparition; mais a ceux qui l'auront aimée; c'est a dire, qui l'auront desirée des maintepant; qui la croiant des ce siecle, se sont preparés a la recevoir. C'en est Partie II. autour-

Chap. auiourd'huy la saison. Il ne sera plus temps d'y penser lors que le Iuge viendra, & qu'il faudra comparoistre devant son tribunal; vous n'aurés point de part aux biens du fiecle a venir, si vous ne les aves aimes, & desirés des celuy ci. Employons y donc fidelement tout le temps, que Dieu nous donne. Detournons nos cœurs, & nos sens de la vanite, & les arrachons de ces choses mortelles & corruptibles, qui font l'amour & l'admiration des mondains. Etendons nos pensées dans le siecle a venir, & ayons nuit & iour devant les yeux l'illustre apparition de nôtre grad Sauveur, les changemens qu'elle fera dans l'univers le renouvellement du ciel, & de la terre, la destruction de la chair, & de ses vices, la condannation, & la punition eternelle de ceux, qui les auront servis, l'erreur & l'imposture decouverte, la verité & la saintete mises en une plene evidence, la gloire des enfans de Dieu, leurs couronnes, & leurs trionfes, les delices, & les magnificences de leur Ierusalem, l'éclar de leurs honneurs, la douceur, & la puretè

retè de leurs plaisirs, la beaute de leurs Chip. corps, les perfections de leurs ames, & l'immortalité de leur vie dans la comunion du Roy des siecles, dans la societè des Anges, dans la iouïssace perpetuelle de tous les bies, que peut souhaiter une ame vraiement raisonnable. Chers Freres, si vous croiés cette apparitio, il n'est pas possisible que vous ne l'aimiés. Elle est trop belle, & trop ravissante pour estre veuë sans estre aimée, & si vous l'aimes, elle vous garantira des tentations de l'ennemi, & vous remplissant le cœur d'une sainte frayeur du Seigneur, & d'un ardent desir de la felicitè des bien-heureux, elle vous fera abhorrer le mal, & affectionner le bien; Elle vous consolera dans vos ennuis, & mortifiera, peu a peu les trop vifs ressentimens de nôtre nature pour les choses de ce siecle, insques a ce que Jesus venant luy mesme des Cieux, & yous couronnant de son salut, change vôtre foy en veuë, vos esperances en jouissances, & vôtre vie terrienne en une eternité celeste. Ainsisoit-il.

FIN.

i 2 SERMON